

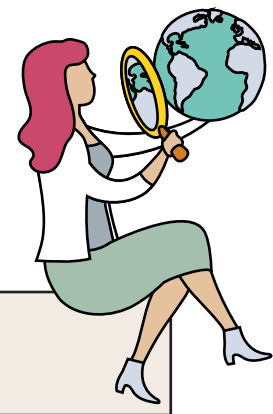
Assurance & Protection
Épargne & Retraite



Donner plus de sens à votre épargne

grâce aux supports labellisés proposés
dans les contrats Abeille Assurances





Développement durable, écologie, responsabilité environnementale, gouvernance d'entreprise et impact sociétal, autant d'enjeux actuels qui préoccupent et touchent de plus en plus les épargnants. 1 français sur 2 déclare accorder de l'importance aux impacts environnementaux et sociaux dans leurs décisions de placement (Source IFOP pour le Forum de l'investissement durable septembre 2024) et 76% des Français déclarent que l'impact des placements financiers sur l'environnement est un sujet important. (Source : étude AMF septembre 2021)

Afin de répondre aux attentes actuelles des épargnants, tant en termes de prise en compte des risques Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) que de performance financière sur le long terme, les contrats d'assurance vie, de capitalisation et de retraite Abeille Assurances, proposent des supports financiers¹ prenant en compte des critères extra-financiers. Ces critères ESG recouvrent par exemple le respect de l'environnement, le bien-être des salariés ou la bonne gouvernance des entreprises (Source: <https://www.lelabelisr.fr>). Un certain nombre de ces supports financiers s'est vu attribuer un des labels de durabilité reconnus en France ISR (*Investissement Socialement Responsable*), Finansol, Luxflag ou Greenfin.

SFDR: Une nouvelle classification pour mieux comprendre la manière dont les caractéristiques extra-financières sont prises en compte dans les supports d'investissement

Pour aider les épargnants à distinguer les différentes solutions et apporter de la transparence sur l'intégration des critères de durabilité dans la gestion financière de ces dernières, l'Union Européenne a mis en place depuis 2021 la réglementation SFDR (*Sustainable Finance Disclosure Regulation*). Cette réglementation les guide dans leurs choix d'investissement grâce à un système de classification des produits financiers. Ce système ne constitue pas un label mais offre aux investisseurs une meilleure visibilité sur la manière dont un fonds traite les facteurs ESG. En effet, il propose une classification en 3 catégories, chacune correspondant à un niveau d'intégration des facteurs ESG dans la gestion financière du fonds:

- Les fonds classés Article 8 promeuvent des caractéristiques environnementales et/ou sociales dans leur processus d'investissement. Les sociétés de gestion qui proposent ces fonds d'investissement analysent les stratégies des entreprises dans lesquelles elles souhaiteraient investir en fonction de critères financiers et également les critères ESG pour mesurer et évaluer la performance extra-financière de ces entreprises.



Les Critères ESG: Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance

Le critère environnemental analyse entre autre la politique de gestion des déchets, de réduction des émissions de gaz à effet de serre, de protection de la biodiversité et la prévention de tout risque environnemental dans l'activité.

Le critère social prend notamment en compte la prévention des accidents et des risques psychosociaux, la formation du personnel, le respect du droit des employés, l'organisation de la chaîne de sous-traitance et la qualité du dialogue social.

Le critère de gouvernance vérifie l'indépendance du conseil d'administration, la répartition entre les hommes et les femmes au sein de l'équipe dirigeante, l'équité des rémunérations et la présence d'un comité de vérification des comptes.

- Les fonds classés Article 9 poursuivent des objectifs d'investissement durable, tels que définis par la réglementation de la "finance durable".



Quelle définition de la « finance durable » ?

C'est un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, sans causer de préjudice significatif à d'autres objectifs environnementaux ou sociaux, et dans une entreprise qui applique de bonnes pratiques de gouvernance.

La plupart des fonds article 9 appliquent une exclusion sectorielle des entreprises ayant un impact néfaste pour l'homme ou l'environnement. Les secteurs exclus sont l'alcool, le tabac, l'armement controversé ou encore l'exploitation des énergies fossiles.

- Les fonds classés Article 6 ne tiennent pas compte de caractéristiques extra-financières dans leur stratégie d'investissement.

Les labels: une garantie de la prise en compte de critères stricts de durabilité dans la gestion des supports d'investissement

Les labels tels que le label ISR, Finansol, Luxflag ou Greenfin répondent à des exigences strictes et permettent aux épargnants de repérer plus facilement les placements responsables et durables. Vous trouverez ci-dessous la liste des principaux labels reconnus en France (Source : Novethic, le label ISR, Ministère de l'écologie).

	Le label Investissement Socialement Responsable (ISR) est un label généraliste visant à intégrer de manière systématique les critères « ESG » dans le choix des actifs financiers sélectionnés dans un fonds, tels que des actions, des obligations et de l'immobilier. En favorisant des fonds qui contribuent au développement durable dans tous les secteurs d'activité, les professionnels de l'investissement souhaitent encourager les gouvernances responsables et parier sur des entreprises apportant des solutions aux problématiques actuelles.
	Le label Finansol distingue les fonds qui ont pour vocation de mettre en œuvre des solutions d'épargne solidaire avec pour objectif, soit de financer des projets à forte utilité sociale et/ou environnementale, soit de reverser une partie des revenus perçus sous forme de dons à des associations. En mars 2023, plus de 200 fonds sont labellisés Finansol.
	Le label Greenfin encourage les pratiques transparentes et durables et garantit une démarche et une qualité résolument « vertes » des fonds. Il est délivré par des organismes indépendants : Novethic, EY France et Afnor Certification, qui assurent notamment que les critères d'exclusion sont respectés et que les activités entrant dans le champ de la transition énergétique et écologique et de la lutte contre le changement climatique sont prises en compte dans la construction des fonds.
	Le label européen LUXFLAG est délivré à des fonds de placement respectant des critères spécifiques en matière de durabilité. Il encourage les acteurs de la finance à agir de manière responsable et à promouvoir les secteurs de l'investissement durable: microfinance, ESG, lutte contre le changement climatique...
	Le Label Towards Sustainability est une certification belge. Il garantit que les produits financiers labellisés respectent des critères stricts de durabilité et assure que les placements contribuent à des objectifs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) ambitieux.

Découvrez les supports labellisés' au sein des contrats d'assurance vie, de capitalisation et de retraite d'Abeille Assurances

SUPPORTS CLASSÉS ARTICLE 8

Les supports classés article 8 également labellisés représentent 64% des supports éligibles des contrats Abeille Vie et Abeille Retraite Professionnelle

Actifs	Labels	Supports	Description
Actions		ED R GL HEALT A C	Sociétés du secteur de la santé présentes dans le monde
		Eleva Euroland Selection Fund	Entreprises de la zone euro appliquant ou cherchant à améliorer de bonnes pratiques ESG
		Mandarine Europe Microcap R EUR	Très petites entreprises européennes
		Mandarine Unique Small & Mid Caps Europe	Petites et moyennes entreprises européennes
		Thematics Meta	Entreprises réparties dans le monde entier
		Norden SRI	Entreprises situées en Suède, Danemark, Finlande et Norvège
		Ofi Invest ISR Actions Euro A	Entreprises de la zone euro
		Ofi Invest ISR Actions Europe	Entreprises européennes
		Ofi Invest ISR Actions Japon AH	Entreprises japonaises
		Ofi Invest ISR Grandes Marques A	Entreprises leaders sur leur marché, réparties dans le monde
		Ofi Invest ISR Small&Mid Caps Euro A	Entreprises européennes de petites et moyennes capitalisations boursières
		Dorval Global Convictions Patrimoine RC	Gestion flexible et diversifiée, combinant actions et obligations avec une approche ESG pour optimiser les rendements tout en gérant les risques
		OSTRUM ACT EURO PME R EUR CAP	Entreprises visant à surperformer les marchés européens des petites et moyennes capitalisations
		SEYOND EUROPE MINVARIANCE R/A	Sociétés européennes
		DPAM B Equities NewGems Sust B Cap	Entreprises développant des produits et services alignés sur les 17 objectifs de développement durable des Nations Unies
Actions		Comgest Growth Europe	Entreprises européennes de moyennes et grandes capitalisations
		Comgest Monde	Entreprises réparties dans le monde entier



Actifs	Labels	Supports	Description
Actions		M&G (Lux) Global Listed Infrass A EUR Acc	Investissement stratégique dans les infrastructures mondiales
		Pictet - Robotics P EUR	Investissement dans des actions et des titres apparentés à des actions émis par des sociétés contribuant à et/ou profitant de la chaîne de valeur dans le secteur de la robotique et des technologies habilitantes
		Pictet-Premium Brands P EUR	Entreprises reconnues, fournissant des prestations et des produits de qualité
		Pictet Gbl Thematic Opp P EUR	Entreprises soutenant la transition énergétique et autres activités durables, tout en excluant les émetteurs qui ont un impact négatif sur la société ou l'environnement
Mixte		Tikehau International Cross Asset	Gestion flexible sélectionnant des entreprises de qualité ayant des valorisations attractives
		DNCA Evolutif C	Actifs répartis dans le monde entier
		Echiquier Arty SRI	Allocation active entre des actions et obligations européennes
		Eurose	Allocation active entre des actions et obligations européennes
		Lazard Patrimoine SRI	Approche patrimoniale via des actifs répartis dans le monde
		Sycomore Allocation Patrimoine	Approche patrimoniale via des actifs répartis dans le monde
		Ofi Invest ESG MultiTrack	Allocation dynamique entre actions et obligations internationales adaptée à un profil équilibré
		Ofi Invest ISR Croissance Durable	Actifs européens sélectionnés selon plusieurs thématiques
Monétaire		Ofi Invest ISR Crédit Bonds Euro	Obligations et instruments du marché monétaire des secteurs public et privé
		Ofi Invest ISR Experimmo	Biens immobiliers et titres financiers européens
Taux		OFI INV ISR CDT BDS EURO 1-3AC	Obligations et instruments du marché monétaire des secteurs public et privé
Obligations	 	Schroder Sustainable Euro Credit A Acc	Le fonds utilise une approche ESG pour surperformer l'indice ICE Bank of America Euro Corporate, en optimisant les rendements et en gérant les risques
		Ostrum SRI Credit Sht Durat R/A EUR	Entreprises se distinguant par une notation ESG supérieure à celle de son univers d'investissement tout en évitant des émetteurs exclus par la société de gestion
		OSTRUM SRI Credit Ultra Short Plus RE	Entreprises qui privilégient les meilleurs émetteurs ESG et assurent une faible intensité carbone

SUPPORTS CLASSÉS ARTICLE 9

Les supports classés article 9 également labellisés représentent 9% des supports éligibles des contrats Abeille Vie et Abeille Retraite Professionnelle.

Actifs	Labels	Supports	Description
Actions		Mandarine Global Transition	Investissement dans le monde sur le thème de la transition énergétique
		Abeille La Fabrique Impact ISR	Petites et moyennes entreprises de la zone euro portant des solutions durables et solidaires
		BNP Smart Food	Entreprises positionnées dans l'alimentation produite et transformée de manière responsable
		Candriam Oncology Impact	Entreprises engageant des moyens pour la lutte contre le cancer
		Carmignac Emergents	Entreprises localisées dans les pays émergents
		Pictet - Timber	Investissement dans la chaîne de valeur du bois à travers le monde
		Pictet - Water	Investissement dans le monde sur la thématique de l'eau
		PF(LUX) CLEAN ENERGY P EUR CAP	Entreprises réparties dans le monde offrant des solutions dans la réduction des émissions de CO ²
Obligations		Candriam SRI Bond Global High Yield	Obligations à haut rendement d'entreprises européennes et américaines

Seuls certains supports¹ éligibles aux contrats d'Abeille Vie et d'Abeille Retraite Professionnelle sont labellisés ISR, Finansol, Luxflag ou Greenfin et présentent dans ce cadre des caractéristiques extra-financières. La prise en compte de critères extra-financiers par votre épargne dépend des supports sur lesquels vous êtes investis.

Retrouvez l'ensemble de nos supports à thématique responsable classés article 8 et 9 sur notre site :

<https://www.abeille-assurances.fr/particulier/epargne/gestion-epargne/informations-finance-durable.html>



Investissement responsable et rentabilité² sont-ils conciliables ?

Les fonds constitués investissements durables peuvent se révéler être aussi performants que les fonds traditionnels.

En comparant à titre d'exemple la performance des indices ESG (Environnement, Social et de Gouvernance) avec les indices traditionnels, on observe que sur 5 ans, l'indice MSCI ESG World leaders a surpassé l'indice MSCI World classique de 1,67 % et sur 10 ans, l'indice MSCI ESG World Leaders a enregistré une surperformance de 4,60 % par rapport à l'indice MSCI World classique. De même, une étude de Morningstar révèle que les fonds article 8 ont connu une meilleure performance financière que les fonds article 6 sur 1 an, 3 ans et 5 ans.

Malgré une année 2022 difficile à cause de la hausse conjuguée des prix du pétrole et des taux d'intérêt, les fonds durables ont rebondi en 2023 et 2024, marquant un retour à meilleure fortune.

Ces résultats démontrent que l'intégration de critères extra-financiers dans la gestion financière offre non seulement des rendements compétitifs, mais améliore également la gestion des risques. De plus, ils permettent de capitaliser sur des mégatendances (les tendances de long terme qui permettent d'investir dans le monde de demain), qui pourraient se révéler payantes dans le futur.



Abeille Assurances, un assureur et un investisseur responsable, engagé en faveur de la durabilité

Abeille Assurances s'implique depuis de nombreuses années dans l'investissement responsable et s'efforce de mettre son expertise et son influence d'assureur et d'investisseur au service de ses clients, notamment ceux désireux d'orienter leurs choix d'investissement vers des fonds responsables et durables. Ainsi, l'intégralité des supports en euros accessibles au sein des contrats d'assurance vie d'Abeille Assurances est classée article 8 selon la réglementation SFDR.

L'intégration de facteurs de durabilité³ dans le processus de sélection des supports d'investissement permet à Abeille Assurances de minimiser les risques financiers de ses actifs et d'avoir un impact économique, social et/ou environnemental positif en finançant par exemple les entreprises œuvrant pour la transition énergétique, la préservation des ressources naturelles ou le respect de l'égalité hommes – femmes.

Cependant, même si les entreprises dans lesquelles les supports investissent prennent en compte des critères environnementaux, sociaux ou de bonne gouvernance, ceux-ci sont susceptibles de financer des activités ayant des incidences négatives (impacts négatifs) sur un ou plusieurs critères de durabilité. Une entreprise pourrait par exemple lutter activement contre le changement climatique mais avoir des pratiques sociales particulièrement défavorables.

En tant qu'acteur engagé de l'assurance, Abeille Assurances tient compte de ces principales incidences négatives dans sa stratégie d'investissement afin de s'assurer qu'aucun investissement ne cause de préjudice, notamment au travers de :

- **L'intégration des critères ESG dans la gestion de ses investissements :** Les critères ESG font partie intégrante du processus d'investissement et sont recherchés dans l'ensemble des classes d'actifs dans lesquelles Abeille Assurances investit. Cette stratégie de référencement des sociétés de gestion en place chez Abeille Assurances prend en compte les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance. La compagnie assure également un suivi de la performance ESG des fonds référencés.
- **Ses démarches d'engagement actionnarial :** Abeille Assurances délègue à Ofi Invest Asset Management (société de gestion partenaire d'Abeille Assurances, deux marques d'Aéma Groupe), la mission de dialoguer activement et d'accompagner les entreprises dans lesquelles Abeille Assurances investit afin d'améliorer les pratiques ESG de ces entreprises. Si les engagements pris par ces entreprises n'atteignent pas les objectifs visés au terme du processus d'engagement, Abeille Assurances se réserve la possibilité de se désengager de ces entreprises.
- **Sa politique de vote :** L'exercice des droits de vote est un moyen privilégié pour Ofi Invest Asset Management d'établir une relation étroite et constructive avec les conseils d'administration des entreprises dans lesquelles elle investit. Depuis 2001, Abeille Assurances a instauré une politique qui prévoit de refuser tout soutien à une entreprise si les informations publiées sur les questions ESG sont faibles ou inexistantes.
- **Ses politiques d'exclusion :** Abeille Assurances applique un filtre ESG et des exclusions de secteurs considérés comme non compatibles avec les critères ESG. C'est le cas des entreprises opérant dans les secteurs des armes controversées (fabrication ou vente de mines anti-personnelles), du tabac, des hydrocarbures, etc.
- **Du calcul et du suivi d'indicateurs relatifs aux principales incidences négatives.**

Un reporting annuel exhaustif, publié chaque année, inclut depuis 2023 les principales incidences négatives générées par Abeille Assurances.

L'intégration d'objectifs environnementaux, sociaux et de bonne gouvernance ainsi que la prise en compte des principales incidences négatives pour s'assurer de l'absence de préjudice important par un investissement permet à Abeille Assurances de définir ce que constitue un investissement durable.

Retrouvez plus d'informations sur notre site <https://www.abeille-assurances.fr/documents/abeille/pdf/corpo/SFDR-article-4.pdf>
Et sur <https://www.abeille-assurances.fr/documents/abeille/pdf/corpo/SFDR-article-3.pdf>

¹ *L'investissement sur un support en unités de compte présente un risque de perte en capital. Il n'est pas garanti mais est sujet à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.*

² *Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Performances exprimées en dollars américains.*

³ *Facteurs de durabilité : les questions environnementales, sociales et de personnel, le respect des droits de l'Homme et la lutte contre la corruption et les actes de corruption.*

Réf: V6259J (04/2025) - Document non contractuel à caractère publicitaire à jour au 25/04/2025. Crédits photos: GettyImages.

Abeille Vie : Société anonyme au capital de 1 205 528 532,67 € - Entreprise régie par le Code des assurances - Siège social: 70 avenue de l'Europe - 92270 Bois-Colombes - 732 020 805 RCS Nanterre.

Abeille Retraite Professionnelle : Société anonyme au capital de 305 821 820 euros - Fonds de Retraite Professionnelle Supplémentaire régi par le Code des assurances - Siège social: 70 avenue de l'Europe - 92270 Bois-Colombes - 833 105 067 RCS Nanterre.

Ofi Invest Asset Management : Société anonyme au capital 71 957 490 euros - Siège social: 20-22, rue Vernier à Paris (75017) - RCS Paris : 384 940 342.

N° d'identifiant unique ADEME : FR233835_03TPOZ